



Ville d'Audierne

Mardi 1^{er} Septembre 2009

Internet : <http://www.audierne.fr/>

Bulletin N° 17

Bulletin mensuel d'informations

État civil

Décès :

- Germaine BALINÉC, veuve ANSQUER,
5, rue Maréchal Leclerc
- Marie-Françoise LABASQUE,
veuve LE BORGNE, 3, rue Laënnec
- Maryse LE BAIL, épouse GUILLOU,
12, rue d'Estienne d'Orves
- Marie LE LAY, veuve MOIGN,
27, rue Jean-Jacques Rousseau
- Emilien STRULLU
2, rue Camille Desmoulins
- Jean-Louis DINCUFF,
1, rue de Kermabon



Photo : J.Y. Larour

Petit historique du combat naval qui s'est déroulé en Baie d'Audierne.

(Source : "Pointe de Cornouaille 1940-1944", de Jean Jacques Doaré et Alain Le Berre, Collection AS3P, préface de Pierre Maille.)

Le 23 août 1944, les Allemands vont essayer de faire passer de Brest à Lorient sept chalutiers armés, répartis en deux convois. Une force anglo-canadienne, composée du croiseur HMS Mauritius et des destroyers HMS Ursa et HMCS Iroquois les intercepte en Baie d'Audierne.

Le premier convoi est repéré par les radars dès le Raz de Sein franchi, et canonné à 2h10 devant Audierne.

En quelques minutes, l'affaire est réglée : un chalutier armé, le V 729, ex Marie-Simone de la Rochelle, parvient à s'échouer le long de la digue du Raoulic. Le V 702, ex Memel, est jeté en feu sur le haut-fond de la Gamelle, et le V 730, ex Michel-François de Boulogne-sur-mer, coule dans le chenal d'accès au port.

Le second convoi se fait rattraper devant Plozévet et est anéanti.

Bilan de l'opération : sept navires ennemis détruits, 80 morts ou disparus. Plus de 50 corps seront inhumés dans le bastion de Lézongar. Près de 300 survivants seront recueillis par leurs camarades du point d'appui.

L'épave du V729 (Marie-Simone) fut mise en vente par l'administration des Domaines en 1947, et cédé après de longs mois à un ferrailleur local pour quelques milliers de francs.

INFORMATIONS PRATIQUES

- ▶ **En raison de travaux d'extension du réseau gaz, la rue Charles Le Goffic sera interdite à la circulation** (sauf riverains et services de secours) **du 10/09 au 10/10.** Une déviation par les rues du 14-Juillet et Aristide Briand sera mise en place.
- ▶ **Ramassage des encombrants : reprise le lundi 07/09.** Merci d'attendre la veille pour les déposer.
 - Lundi : déchets verts, branchages en fagots.
 - Mercredi : encombrants, ferrailles...
 - Vendredi : verre (à déposer dans les cloches à verre aux points environnement).
- ▶ **Cinéma Le Goyen**, fermé à partir du 31 août pour travaux (rénovation du rez-de-chaussée).
REOUVERTURE LE 25/09.
- ▶ **Inscription sur les listes électorales** à partir du mois de septembre.
Se munir d'une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité) en cours de validité et d'un justificatif de domicile à l'adresse d'Audierne.
- ▶ **Recensement des jeunes à partir de 16 ans**
Se présenter en mairie avec le livret de famille des parents.
- ▶ **Carte nationale d'identité** : renouvellement ou première demande.

Il vous sera demandé de fournir :
 - 2 photos d'identité identiques,
 - votre ancienne carte d'identité ou 25 € en timbres fiscaux en cas de perte ou de vol de votre ancienne carte sécurisée (déclaration de perte disponible en mairie),
 - un justificatif d'état civil (extrait d'acte de naissance daté de moins de 3 mois ou le livret de famille des parents),
 - un justificatif de domicile (facture, avis d'imposition...) daté de moins de 3 mois au nom du demandeur ou, pour les mineurs, une attestation sur l'honneur des parents.
- ▶ **Passeport biométrique** :
Prendre rendez-vous à la mairie d'Audierne pour constituer le dossier.(Tél Mairie : 02.98.70.08.47)
Les renseignements utiles vous seront donnés lors de la prise de rendez-vous.
- ▶ **Permanence des élus - Modification** :
Anne Pichavant, adjointe déléguée à l'enfance, à la jeunesse, à la culture et au sport ne reçoit désormais plus que sur rendez-vous. Pour la contacter, merci d'appeler au 02.98.70.08.47.

CALENDRIER DU MOIS

- ▶ **Forum des associations** : samedi 5/09 à la salle omnisports de 14H à 18H.
L'objectif est de réunir en un même lieu les associations qui souhaitent présenter leurs activités et recueillir des inscriptions à l'occasion de la rentrée.
- ▶ **Le Musée Maritime** sera ouvert jusqu'à la journée du Patrimoine prévue le dimanche 20/09.
- ▶ **Concours Départemental Masculin - Féminin de Pétanque** le 20/09 au Boulodrome de Kersudal.
Début des compétitions à partir de 8H30.
- ▶ **Exposition** de Gwénaël MILLINER à la Mairie jusqu'au dimanche 20/09.
- ▶ **Troc et Puces** de l'école Ste Anne le dimanche 27/09.